**Madame, Monsieur,**  
   
Les sécheresses à répétition ces dernières années, conjuguées avec des températures caniculaires dès le mois de mai cette année, font que nos rivières sont en train de s'assécher. Mme la Préfète a déposé un arrêté que vous trouverez ci-joint.  
Il est donc interdit d'arroser les massifs de fleurs. Les arbustes et les potagers peuvent être arrosés seulement entre 20h et 8h. Le lavage des voitures est interdit sauf dans les stations de lavage.  
  
Quant à la fontaine vers les Etablissements Linder, elle sera arrêtée dès aujourd'hui, cette eau de source devant impérativement rejoindre le cours d'eau dans sa totalité. En effet, les cours d'eau sont en train de s'assécher dangereusement et par incidence, le niveau de la Loire baisse de façon importante. Les centrales nucléaires situées en aval de la Loire, pour pouvoir fonctionner normalement, ont besoin d'eau de refroidissement, et la nappe d'eau de la Loire, utilisée pour l'eau potable, est elle aussi très impactée. Si les ruisseaux des têtes de bassin versant sont à sec, alors ceux de la plaine le seront eux aussi, et ainsi de suite... C'est pourquoi, chaque goutte compte.  
  
Chacun doit évidemment faire des efforts. Si on peut comprendre que les légumes sont nécessaires à l'alimentation, les fleurs malheureusement devront attendre la prochaine pluie....  
Des contrôles seront effectués par les services de l'Etat.  
  
Je compte bien évidemment sur la compréhension, le civisme et la responsabilité de chacun.  
   
Cordialement,  
**Véronique Chaverot  
Maire de Violay**